

COMPTE RENDU REUNION DU 18 FEVRIER 2015

Présents: Michel ROUX, Claude RULLIER, Annie COURAUD, Sébastien PICHON, Marie-Magdeleine BOLLÉE, Corinne GERARD, Virginie GENEAU, David BOUVARD, Guy-Marie SICOT, Karl DAGRÉOU, Magali DÉLIOT

Excusés : Isabelle GASSEN, Françoise HARDY, Stéphane ARNAUDET, Jean-Claude HORN

Secrétaire : Virginie GENEAU

Françoise HARDY donne pouvoir à Sébastien PICHON

Isabelle GASSEN donne pouvoir à Annie COURAUD

Stéphane ARNAUDET donne pouvoir à Corinne GERARD

Jean-Claude HORN donne pouvoir à Claude RULLIER

Délibérations :

- Convention marché départemental de numérisation d'urbanisme avec le Pays de Saintonge Romane : le coût est moins de 500 €.

Vote pour délibérer : voté à l'unanimité.

- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement : 25 % de l'investissement

Vote pour délibérer : voté à l'unanimité.

- Acompte sur subvention 2015 à l'Association Amicale Laïque de Saint-Vaize : 25 % de la somme versée en 2014.

Vote pour délibérer : voté à l'unanimité.

- Convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants en 2015 : le coût est de 147,39 € pour la commune.

Vote pour délibérer : voté à l'unanimité.

Divers.